RAPPORT ANNUEL 2018

GAT VIE

92-94 avenue Hédi Chaker, 1002 TUNIS – Belvédère - Tél. : (216) 31 350 000 - Fax : (216) 31 350 350
S.A. au capital de 7 000 000 DT - R.C : B1154371997 - M.F. : 033270B - e-mail : VIE@gat.com.tn

Rapport Annuel 2018

Informations préliminaires concernant le rapport d'activité de l'exercice

Présentation de l'information

Sauf mention contraire, les expressions « Nous » « Nos » et « La Société » se rapportent à la Société GAT VIE filiale du Groupe GAT ASSURANCES dans le présent rapport annuel.

Le Rapport Annuel intègre les comptes de GAT VIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que, par référence, les comptes pour les exercices clos respectivement les 31 décembre 2018 et 2017.

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'Arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Rapport Annuel de l'exercice 2018

Table des matières

1. Présentation de GAT VIE 5

1.1. Informations sur GAT VIE 5

1.1.1 Informations générales 5

1.1.2 Capital Social 5

1.1.3 Objet Social 5

1.1.4 Histoire et évolution de GAT VIE 5

1.1.5 Les valeurs de GAT VIE 6

1.2. Organigramme de participation 7

1.3. Gouvernement d'entreprise 8

1.3.1 Mandataires sociaux, dirigeants et salariés 8

1.3.2. Administration de GAT VIE 8

1.3.3. Actionnariat 8

1.3.4. Conditions d'accès aux Assemblées Générales des actionnaires 8

1.3.5. Le Conseil d'Administration 8

1.3.6. Comité Permanent d'Audit 10

1.3.7 Le Comité des Risques 11

1.3.8 .Le Commissaire aux Comptes (Mandat 2016-2017-2018) 11

1.4. Données Financières Clés et Faits Saillants 12

1.4.1. Données financières clés 12

1.4.2. Faits saillants 12

1.4.3 Objectifs mis en œuvre et perspectives d'avenir : 13

1.4.4 Activités de la société en matière de Recherche et Développement : 13

2. Rapport d'activité GAT VIE 14

2.1. Activité de GAT VIE 14

2.1.1 Chiffre d'affaires de GAT VIE 14

2.1.2 Règlement des prestations par GAT VIE 15

2.1.3 Provisions Techniques de GAT VIE 15

2.1.4 Frais de gestion de GAT VIE 15

2.1.4 Résultat technique de GAT VIE 16

2.1.5 Résultat net de l'exercice de GAT VIE 16

2.1.6 Réassurance de GAT VIE 16

2.1.7 Gestion d'actifs de GAT VIE 17

2.1.8 Les ratios prudentiels de GAT VIE 18

2.1.9 Les capitaux propres de GAT VIE 19

2.1.10 Ressources humaines 20

2.2 Cadre réglementaire, facteurs de risques 21

2.2.1 Cadre règlementaire 21

2.2.2 Facteurs de risques 21

2.2.3 Dispositif de contrôle interne : 23

2.2.4 Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi 24

2. Etats Financiers et Notes Annexes au 31/12/2018 25

3. Notes aux états financiers 32

4. Les conventions règlementées au 31/12/2018 47

1. Présentation de GAT VIE

1.1. Informations sur GAT VIE

1.1.1 Informations générales

Dénomination : GAT VIE

Nationalité : Tunisienne

Activités : Opérations de l'assurance et de la réassurance sur la VIE dans toutes ses branches

Registre de commerce : B1154371997 **Matricule fiscal :** 033270B

Forme : Société anonyme de droit Tunisien

Siège social : 92-94 avenue Hédi Chaker - 1002 Tunis - Tunisie

Téléphone : 216 31 350 000 **Fax :** 216 31 350 350

e-mail : VIE@gat.com.tn

1.1.2 Capital Social

Au 31 Décembre 2018, le capital social de « La Société» est fixé à 7 millions de dinars divisé en 70 mille actions de 100 dinars chacune intégralement souscrites et libérées.

1.1.3 Objet Social

GAT VIE a pour objet, en Tunisie et à l'étranger, et dans la limite des dispositions légales, d'exercer les opérations de l'assurance et de la réassurance sur la VIE dans toutes ses branches, ainsi que les opérations de capitalisation et en général toute activité pouvant être légalement réalisée par une société d'assurance sur la VIE.

1.1.4 Histoire et évolution de GAT VIE

La création de « La Société » sous la dénomination sociale « Société Tunisienne d'Assurance VIE et de Capitalisation AMINA», spécialisée en assurance VIE des entreprises et des particuliers, a pour origine GAT ASSURANCES dont elle est filiale à 98,74%. Elle est une société à capitaux privés tunisiens.

1983

« La Société » est créée et devient la première compagnie d'assurances VIE en Tunisie.

2011

« La Société » et GAT ASSURANCES décident de concentrer le chiffre d'affaires et de le transférer au sein de « La Société ». L'opération a été soumise au Ministère de la tutelle.

2013

Le capital social de « La Société » est porté de 3 millions de dinars à 7 millions de dinars en préparation à l'opération de transfert du portefeuille.

La dénomination sociale de « La Société » devient GAT VIE en remplacement de Société Tunisienne d'Assurance VIE et de Capitalisation « AMINA » conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 14/06/2014.

2014

GAT ASSURANCES a transféré l'activité VIE à sa filiale GAT VIE avec date d'effet 1er Janvier 2014 suite décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 Octobre 2013 et autorisation du Ministère des Finances du 1er Novembre 2014.

1.1.5 Les valeurs de GAT VIE

Nos valeurs

Notre volonté de bâtir « La Société » préférée de notre secteur est notre ambition. « Nous » nous investissons en tant qu'employeur responsable dans un environnement de travail fondé sur des valeurs et des attitudes. C'est une manière d'assurer l'égalité des chances, promouvoir l'évolution professionnelle des Collaborateurs, encourager leur développement. Autant de façon de contribuer à une nouvelle vision du service au client.

La proximité

Nos métiers exigent de savoir écouter et parler en étant continuellement disponibles, bien informés et professionnels. Nous serons toujours plus proches de nos clients grâce à la multiplication de nos plateformes transformation, à l'écoute permanente de nos clients, à notre veille attentive sur les évolutions sociétales et technologiques, et au développement de nos réseaux locaux de prestataires et partenaires. Nous sommes responsables de la bonne prise en charge de nos clients, dans l'urgence comme au quotidien.

La modernité

Nous devons répondre aux demandes de nos clients de manière adaptée dans les meilleurs délais. Pour cela, nous faisons évoluer sans cesse notre offre de services en nous appuyant, des réseaux de prestataires et de partenaires de grande qualité, régulièrement contrôlés et enrichis. Nous avançons à grands pas car nous transformons nos mécanismes anciens. Nous anticipons et nous innovons.

La fiabilité

Nous disons ce que nous faisons et faisons ce que nous disons. C'est notre façon de concevoir une relation fidèle avec nos clients. Nous recherchons chaque jour à améliorer notre capacité à mobiliser toutes nos ressources en temps utile.

La solidité

Nous sommes responsables de la bonne prise en charge de nos clients dans l'urgence comme au quotidien. Le transfert de risque est notre métier. Pour créer de la valeur nous devons maitriser nos propres risques. Nous pensons que cette maîtrise est le seul levier d'avantage concurrentiel. La solidité, c'est le partage de la mutualisation des risques.

1.2. Organigramme de participation

L'Organigramme de participation de GAT VIE se présente au 31/12/2018 comme suit :

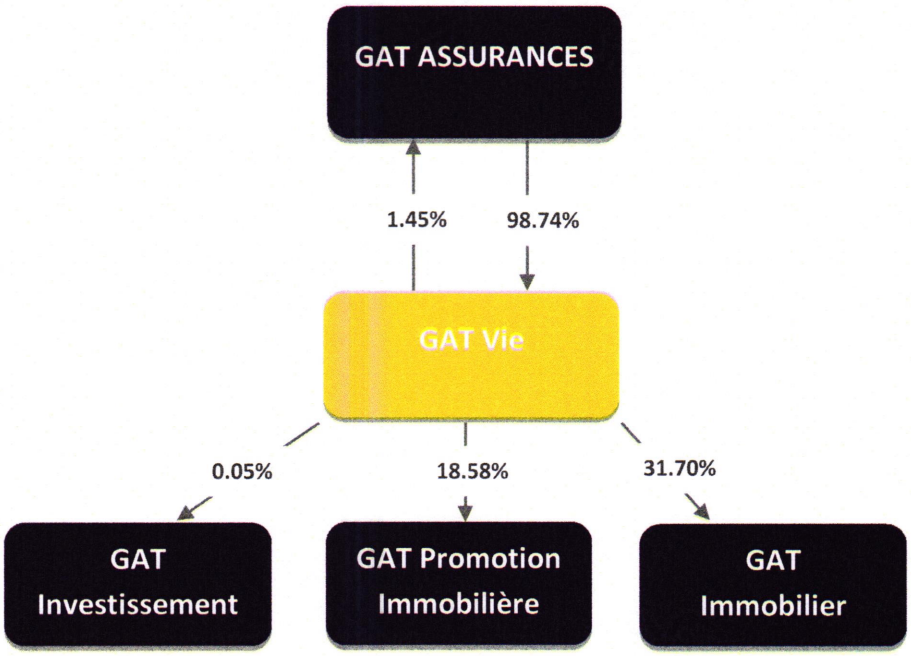

La Société GAT ASSURANCES

Créée en 1975, la Société GAT ASSURANCES est spécialisée en assurance et réassurance. C'est une société anonyme au capital social de 45 millions de dinars.

La Société GAT IMMOBILIER

Créée en 1921 la société GAT IMMOBILIER est spécialisée dans la gestion et le développement du patrimoine immobilier. C'est une société anonyme au capital social de 1,852 millions de dinars détenu à hauteur de 31,7% par GAT VIE.

La Société GAT INVESTISSEMENT

Créée en 1995, la société GAT INVESTISSEMENT est spécialisée dans la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. C'est une SICAF au capital social de 6,870 millions de dinars détenu à hauteur de 0,05% par GAT VIE.

La société GAT PROMOTION IMMOBILIERE

Créée en 2014, la société GAT PROMOTION IMMOBILIERE est une société anonyme créée par GAT ASSURANCES. Au 31/12/2018, le capital social de cette société est de 19 millions de dinars détenu à hauteur de 18,58% par GAT VIE. L'objet social de cette société est la gestion de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant à la promotion immobilière.

1.3. Gouvernement d'entreprise

1.3.1 Mandataires sociaux, dirigeants et salariés

Soumise aux pratiques et obligations en vigueur en Tunisie, la mise en œuvre de principes de gouvernement d'entreprise est une priorité pour GAT VIE.

1.3.2. Administration de GAT VIE

GAT VIE est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 personnes physiques et 3 personnes morales dont la liste est détaillée au niveau du paragraphe 1.3.5.2.

Les personnes morales désignées comme administrateurs sont représentées aux délibérations du Conseil d'Administration par leur représentant légal ou par un mandataire nommément désigné.

1.3.3. Actionnariat

La liste des principaux actionnaires de GAT VIE détenant plus que 5% du capital social au 31/12/2018 est présentée comme suit :

Tableau 1. Principaux actionnaires de GAT VIE

Désignations	Nombre d'actions	Montant en dinars	Pourcentage
GAT ASSURANCES	69 118	6 911 800	98.74%
Autres actionnaires*	882	88 200	1.26%
Total	**70 000**	**7 000 000**	**100%**

(*) : Autres actionnaires dont la participation est inférieure à 5%.

1.3.4. Conditions d'accès aux Assemblées Générales des actionnaires

1.3.4.1 Droit de siéger à une Assemblée Générale

Conformément à l'article 36 des statuts de GAT VIE, Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du Conseil ou le mandataire soient personnellement actionnaires.

1.3.4.2 Conditions à remplir pour siéger ou se faire représenter à une Assemblée Générale

Conformément à l'article 37 des statuts de GAT VIE, Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège trois jours avant la réunion.

Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

1.3.5. Le Conseil d'Administration

1.3.5.1 Missions et attributions

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité de GAT VIE et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans

la limite de l'objet social, il est chargé d'étudier et de prendre toutes les décisions relatives aux questions significatives intéressant la bonne marche de la Société.

A ce titre, le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs suivants :

- Il détermine pour chaque nature d'assurance le plein que « La Société » peut conserver sur un même risque sans réassurance ;
- Il approuve les règlements concernant la rémunération, l'avancement et la révocation des agents de « La Société » ;
- Il nomme le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint et détermine leurs rémunérations. Il détermine également les rémunérations exceptionnelles pour les missions ou les mandats confiés aux administrateurs, il arrête les avantages fixes et proportionnels constituant la rémunération du Directeur Général ainsi que les modalités de celle-ci ;
- Il autorise l'acquisition en Tunisie, la cession ou l'acquisition à l'étranger, de tous portefeuilles d'assurances ;
- Il détermine les placements de l'actif de « La Société », conformément à la loi ;
- Il autorise tous achats, échanges, aliénations d'immeubles, ainsi que toutes constructions ;
- Il statue sur tous retraits, transferts, acquisitions ou cessions de rentes, valeurs, créances, et tout droit mobilier quelconque ;
- Il autorise toutes hypothèques et autres garanties sur les biens de « La Société » ;
- Il arrête le budget annuel de la société et fixe les dépenses de l'administration ;
- Il établit, à la clôture de chaque exercice, sous sa responsabilité les états financiers de « La Société » conformément à la loi relative au système comptable des entreprises ;
- Il détermine, pour chaque catégorie d'assurances et pour les rentes viagères, le montant des réserves nécessaires à la garantie des risques et engagements en cours, conformément à la législation en vigueur ;
- Il propose à l'assemblée générale la quotité des bénéfices à répartir ;
- Il convoque les assemblées générales ordinaires et extraordinaires et règle l'ordre du jour ;
- Il peut autoriser la création de toutes sociétés tunisiennes ou étrangères ou concourir à leur fondation, faire à des sociétés constituées ou à constituer tous apports n'entraînant pas restriction d'objet social, souscrire, acheter ou céder toutes actions, obligations, parts d'intérêts et droits quelconques, intéresser « La Société » dans toutes participations ;
- Il peut déléguer les pouvoirs qu'il juge convenables pour un ou plusieurs objets déterminés ;
- Il fixe les limites en matière de priorité pour les traités de réassurance de « La Société » ;
- Il détermine le montant maximum des prêts et avances de salaire à octroyer aux membres du personnel ;
- Les décisions qui précèdent sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire de modifier le capital social de « La Société » et/ou les droits attachés aux actions de « La Société » ;
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire d'émettre un emprunt obligataire, convertible, des emprunts ou des warrants ;
- La proposition de modification des statuts à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire ;
- Toute opération d'acquisition ou fusion ;
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire de liquider conventionnellement « La Société » ;

- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire d'un changement significatif dans la nature de l'activité de « La Société » ou de la localisation de ses opérations ;
- L'autorisation des conventions réglementées et tous les accords passés entre « La Société » et toute autre société ayant un administrateur en commun, à l'exception des actes de gestion courants. L'administrateur concerné ne prendra pas part au vote ;
- Le montant maximum pour les investissements délégués au Président Directeur Général. Au-delà de ce montant, les investissements devront requérir l'accord préalable du conseil d'administration au même quorum ;
- Le montant maximum pour les cessions déléguées au Président Directeur Général à la Direction Générale. Au-delà de ce montant, les cessions devront requérir l'accord préalable du Conseil d'Administration au même quorum.

Les décisions qui précèdent sont prises à une majorité supérieure aux deux tiers des membres présents ou représentés.

1.3.5.2 Composition du Conseil d'Administration

Le collège des administrateurs ci-après mentionnés exercent leur mandat pour les exercices 2017-2018-2019.

Personnes morales

GAT ASSURANCES (3 sièges)

MAGHREB PARTICIPATION HOLDING

MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND II

Personnes physiques

Monsieur Mohamed DKHILI (Président Directeur Général)

Monsieur Aziz MEBAREK

Monsieur Tahar LADJIMI

1.3.6. Comité Permanent d'Audit

1.3.6.1 Missions et attributions

Le Comité Permanent d'Audit veille au respect par GAT VIE de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Le Comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination des Commissaires aux Comptes et agrée la désignation des auditeurs internes.

1.3.6.2 Composition du Comité Permanent d'Audit

Le Comité Permanent d'Audit de GAT VIE est composé de trois membres, désignés par le Conseil d'Administration parmi ses membres. En effet, les administrateurs membres du Comité Permanent d'Audit ci-après mentionnés exercent leur mandat pour les exercices 2017-2018-2019 :

Personnes Physiques
Monsieur Tahar LADJIMI (Président du Comité Permanent d'Audit)
Personnes Morales

MAGHREB PARTICIPATION HOLDING

MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND II

1.3.7 Le Comité des Risques

Le Comité des Risques de GAT VIE est composé de 3 membres, désignés par le Conseil d'Administration. Les Administrateurs membres de ce Comité ci-après mentionnés exercent leur mandat pour les exercices 2017, 2018, 2019 :

Personnes Physiques

Monsieur Aziz MEBAREK (Président du Comité des Risques)

Personnes Morales

GAT ASSURANCES (2 Sièges)

Le Comité des Risques propose au Conseil d'Administration de la mise en place d'une politique de Risk Management, de la stratégie des risques y compris l'appétence au risque et élabore des reportings risques de la Société.

1.3.8 .Le Commissaire aux Comptes (Mandat 2016-2017-2018)

Le Cabinet E.C.C. - MAZARS représenté par M. Mohamed Hédi Kammoun.

1.4. Données Financières Clés et Faits Saillants

1.4.1. Données financières clés

Les données financières historiques présentées ci-après sont tirées des états financiers de GAT VIE et des notes à ces états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 en conformité avec les normes comptables en vigueur.

Le tableau des données historiques clés présentées ci-après n'est qu'un résumé. Ces dernières doivent être consultées avec les états financiers et les notes afférentes pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 qui figurent en annexe « Rapports Financiers » du présent Rapport Annuel.

Tableau 2. Données financières clés (en dinars)

Eléments	2018	2017	Evolution 2018/2017
Total Bilan	134 236 320	108 781 227	23.40%
Capitaux Propres avant résultat de l'exercice	9 532 134	8 583 222	11.06%
Capital social	7 000 000	7 000 000	0.00%
Provisions Techniques brutes (y compris UC)	118 093 373	95 007 575	24.30%
Placements (y compris UC)	120 290 224	97 197 504	23.76%
Chiffre d'affaires	41 757 969	26 500 432	57.57%
Sinistres réglés	20 918 814	10 379 726	101.54%
Résultat Net	2 359 966	1 788 912	31.92%
Résultat technique de l'assurance VIE	2 748 788	1 670 271	64.57%

Sur le plan activités d'assurance et de réassurance, au titre de l'exercice 2018, les principaux faits saillants de l'évolution de l'activité de GAT VIE se résument comme suit :

- **Production :** Une croissance du niveau d'activité de GAT VIE de 57,6% par rapport à 2017. En effet, le chiffre d'affaires global (y compris les acceptations) a atteint en 2018 les 41,8 millions de dinars contre 26,5 millions de dinars un an auparavant.
- **Indemnisations :** Les prestations réglées par GAT VIE ont enregistré une augmentation en 2018 de 101,5% passant de 10,4 millions de dinars en 2017 à 20,9 millions de dinars en 2018.
- **Placements :** Les placements de GAT VIE ont atteint les 120,3 millions de dinars en 2018 contre 97,2 millions de dinars en 2017, soit une évolution de 23,8%.
- **Provisions techniques :** En 2018, les provisions techniques de GAT VIE ont atteint 118 millions de dinars contre 95 millions de dinars un an auparavant, soit une augmentation de 24,3% par rapport à 2017.
- **Résultat net de l'exercice :** L'activité de GAT VIE a dégagé un résultat net de l'exercice 2018 bénéficiaire de 2,4 millions de dinars contre un résultat bénéficiaire de 1,8 millions de dinars un an auparavant. Le résultat technique de l'assurance vie est bénéficiaire de 2,7 millions de dinars contre un bénéfice de 1,7 millions de dinars en 2017.
- **Capitaux propres :** Les capitaux propres de GAT VIE avant résultat de l'exercice 2018 ont augmenté de 11% pour atteindre les 9,5 millions de dinars contre 8,6 millions de dinars un an auparavant.

1.4.2. Faits saillants

- La mise en place d'un manuel de procédures et manuel comptable ;
- La migration de la gestion de tous les produits collectifs vers Logivie ;
- Transfert de plus de la moitié des clients particuliers des anciens produits (Assuravenir, Educassur) vers Valoris+ ;
- Transfert de la majorité des contrats collectifs en unités de comptes vers des contrats en dinars.

1.4.3 Objectifs mis en œuvre et perspectives d'avenir :

GAT VIE continuera en 2019 son développement afin de devenir un acteur majeur de l'assurance vie. Le chiffre d'affaires budgétisé pour l'exercice 2019 est de 45 millions de dinars contre 41,7 millions de dinars réalisé en 2018.

Les objectifs de la Société se résument comme suit :

- Développement des activités épargne et prévoyance afin d'améliorer la part de marché ;
- Amélioration de la rentabilité de la Société par le développement des garanties prévoyance ;
- Gestion de la croissance afin de maintenir une excellente qualité de service pour répondre aux mieux aux attentes des clients ;
- Développement de l'image de marque et la notoriété de la Société.

Pour ce faire, plusieurs actions sur le court et moyen terme permettront l'évolution de l'activité de la Société, notamment :

- Ouverture d'une agence GAT Vie au siège de la Société ;
- Renforcement de l'effectif de la Direction Commerciale chargée de l'animation du réseau d'agents et de courtiers ;
- Mise en place d'un programme de formation continue dédié aux agents généraux d'assurance ;
- Développement des relations avec les courtiers ;
- Développement de partenariats avec les banques et les institutions de microfinance ;
- Développement du système d'information.

1.4.4 Activités de la société en matière de Recherche et Développement :

Dans le cadre du développement continu du système d'information et de la transformation digitale, la Société a prévu l'engagement des projets suivants :

- Mise en place d'un système Customer Relationship Management (CRM) ;
- Mise en place d'un système Gestion Electronique des Documents (GED) ;
- Refonte du site web et mise en place d'une application mobile.

2. Rapport d'activité GAT VIE

2.1. Activité de GAT VIE

2.1.1 Chiffre d'affaires de GAT VIE

Sur l'exercice 2018, le chiffre d'affaires de GAT VIE affiche une croissance de 57,6%, soit un montant de 41,8 millions de dinars contre 26,5 millions de dinars l'année précédente.

Tableau 3. Evolution du chiffre d'affaires de GAT VIE par catégorie (en dinars)

Désignations	Année 2018		Année 2017		Evolution
	CA	Structure	CA	Structure	
Epargne & Retraite	**36 725 137**	**88%**	**23 366 192**	**88%**	**57.2%**
Particulier	25 970 547	62%	14 010 746	23%	85.4%
Entreprise	10 754 590	26%	9 355 446	60%	15.0%
Prévoyance	**5 032 833**	**12%**	**3 134 240**	**12%**	**60.6%**
Particulier	2 102 904	5%	2 069 702	8%	1.6%
Entreprise	2 929 929	7%	1 064 538	9%	175.2%
Total	**41 757 970**	**100%**	**26 500 432**	**100%**	**57.6%**

Activité Epargne & Retraite :

Le chiffre d'affaires de la catégorie Epargne & Retraite a enregistré une progression de 57.2% passant de 23,4 millions de dinars en 2017 à 36,7 millions de dinars à fin 2018. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- Pour le segment des Particuliers, l'activité du segment a connu une progression 85,4% essentiellement à l'importante hausse qu'a connue le chiffre d'affaires des contrats Librassur qui a connu une hausse du chiffre d'affaires de 98% passant de 11,6 millions en 2017 à 23,2 millions en 2018.
- Pour le segment des Entreprises, l'activité a connu une progression de 15%, ils sont passés de 9,4 millions de dinars en 2017 à 10,8 millions de dinars en 2018 touchant principalement la gamme VISTA.

Activité Prévoyance :

Le chiffre d'affaires de l'activité prévoyance a enregistré une augmentation de 60,6% soit 5 millions de dinars en 2018 contre 3,1 millions de dinars pour 2017.

- Pour le segment des Particuliers, l'activité a connu une évolution de 1,6% seulement provenant essentiellement des contrats TDI.
- Pour le segment des Entreprises, l'activité a connu une évolution du chiffre d'affaires de 175,2% passant de 1,1 millions de dinars en 2017 à 2,9 millions de dinars en 2018.

2.1.2 Règlement des prestations par GAT VIE

Sur l'exercice 2018, les règlements de prestations de GAT VIE affiche une augmentation de 101,5%, soit un montant de 20,9 millions de dinars contre 10,4 millions de dinars l'année précédente.

Tableau 4. Evolution des sinistres réglés de GAT VIE par nature de contrats (en dinars)

Désignations	2018		2017		Evolution
	Montant	Structure (%)	Montant	Structure (%)	
Epargne-Retraite	**19 358 669**	**93%**	**11 262 630**	**88%**	**71.9%**
Particulier	14 352 886	69%	4 914 331	13%	192.1%
Entreprise	5 005 784	24%	6 348 299	67%	-21.1%
Prévoyance	**1 560 144**	**7%**	**1 528 081**	**12%**	**2.1%**
Particulier	843 980	4%	1 065 060	15%	-20.8%
Entreprise	716 164	3%	463 021	5%	54.7%
Total	**20 918 813**	**100%**	**12 790 711**	**100%**	**64.00%**

Activité Epargne & Retraite : L'activité Epargne & Retraite a connu une évolution des prestations de 71,9%.

- Pour le segment des Particuliers, il a enregistré une augmentation des prestations réglées est de 192.1%, expliqués par les retraits Lirassur d'une part et par les rachats des contrats mixtes d'autres part.
- Pour le segment des Entreprises, la régression des prestations a atteint 21.1%.

Activité Prévoyance :

L'activité prévoyance a connu une évolution des prestations de 2,1%.

- Pour le segment des Particuliers, l'évolution des prestations réglées est de -20,8%, contre une évolution des sinistres réglés pour le segment des Entreprises de 54,7%

2.1.3 Provisions Techniques de GAT VIE

Au terme de l'exercice 2018, le stock des provisions techniques a augmenté de 50,5%, soit 114,7 millions de dinars en 2018 contre 76,2 millions de dinars en 2017.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des provisions techniques de GAT VIE par nature:

Tableau 5. Provisions techniques de GAT VIE (en dinars)

En Dinars	2018	2017	Evolution
Provisions mathématiques	106 687 317	70 392 714	51.6%
Provisions pour sinistres à payer	3 354 507	2 864 488	17.1%
Autres provisions techniques	3 858 681	2 885 558	33.7%
Provisions pour participation aux bénéfices	781 307	74 373	950.5%
Total	**114 681 812**	**76 217 132**	**50.5%**

2.1.4 Frais de gestion de GAT VIE

Au cours de l'exercice 2018, les frais de gestion ont progressé de 25,4% pour atteindre 2,7 millions de dinars contre 2,2 millions en 2017. Toutefois, le rapport des frais de gestion rapportés aux primes est de 6,5% en 2018 contre 8% l'année précédente en amélioration de 1,5 points.

Tableau 6. Evolution des frais de gestion de GAT VIE (en dinars)

Désignations	2018	2017	Evolution
Frais de gestion vie	2 705 278	2 157 559	25.4%
Primes acquises globales (PA)	41 757 969	26 500 432	57.6%
Rapport FG/PA	**6.5%**	**8.0%**	**-1.5%**

2.1.4 Résultat technique de GAT VIE

Tableau 7 Résultat technique GAT VIE (en dinars)

Désignations	2018	2017	Evolution
Primes nettes	41 757 969	26 500 432	57.6%
Charges de prestations	-21 408 833	-9 891 375	116.4%
Charges de provisions	-22 595 778	-18 384 938	22.9%
Solde de souscription	**-2 246 642**	**-1 775 881**	**26.5%**
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 705 278	-2 157 559	25.4%
Solde Financier	8 017 115	5 839 317	37.3%
Solde de réassurance	-316 406	-235 606	34.3%
Résultat technique	**2 748 788**	**1 670 271**	**64.6%**

Au cours de cet exercice, l'activité de GAT VIE a dégagé un résultat technique excédentaire de 2,7 millions dinars contre 1,7 millions de dinars en 2017.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le résultat technique comprend les soldes suivants :

- **Le solde de souscription :** a dégagé un déficit de 2,2 millions de dinars en 2018 contre un solde souscription déficitaire de 1,8 millions de dinars en 2017.
- **Le solde des frais de gestion :** il totalise à la clôture de 2018 un montant de 2,7 millions de dinars contre 2,16 millions de dinars en 2017 soit une amélioration de 25,4%.
- **Le solde financier :** dégage un excédent de 8 millions de dinars contre 5,8 millions de dinars au cours de l'exercice 2017.
- **Le solde de l'activité de réassurance :** dégage un solde déficitaire de 316 mille dinars contre un déficit de 235 mille dinars en 2017.

2.1.5 Résultat net de l'exercice de GAT VIE

Au terme de 2018, l'activité de GAT VIE a dégagé un résultat net excédentaire de 2,4 millions de dinars contre un résultat net bénéficiaire de 1,8 million de dinars en 2017.

2.1.6 Réassurance de GAT VIE

En 2018, les primes cédées atteignent les 783 mille dinars contre 541 mille dinars un an auparavant, soit une hausse de 45% pour une évolution de 58% des primes acquises. Ainsi, le taux de cession passe de 3,4% en 2017 à 1,9% en 2018. La part des réassureurs dans les provisions techniques de GAT VIE représente 1,6 million de dinars contre 1,3 million de dinars en 2017.

Tableau 8. Evolution de la réassurance de GAT VIE (en dinars)

Désignations	2018	2017	Evolution
Provisions techniques brutes	118 093 373	95 007 575	24.3%
Part des réassureurs dans les provisions tech.	1 566 171	1 315 489	19.1%
Primes Acquises	41 757 969	26 500 432	57.6%
Charges de sinistres cédées	**317 670**	**118 447**	**168.2%**
Primes cédées	**783 462**	**541 268**	**44.7%**
S/P Réassurance	**40.5%**	**18.6%**	**117.5%**
Taux de cession	**1.9%**	**3.4%**	**-45.2%**

2.1.7 Gestion d'actifs de GAT VIE

En 2018, les placements ont augmenté de 23,1 millions de dinars par rapport à 2017. Ils sont passés de 97,2 millions de dinars fin 2017 à 120,3 millions de dinars en 2018 soit une évolution de 23,8% détaillée comme suit :

Tableau 9. Evolution des placements de GAT VIE (en dinars)

Eléments	2018	%	2 017	%	Evolution
Titres émis ou garantis par l'Etat	19 606 000	16.3%	16 386 000	17.0%	19.7%
Emprunts obligataires	9 910 000	8.2%	9 391 426	10.0%	5.5%
Comptes à terme	42 846 651	35.6%	33 532 814	34.0%	27.8%
OPCVM Obligataires	3 221 064	2.7%	2 385 133	2.0%	35.0%
Prêts aux employés	38 964	0.0%	43 431	0.0%	-10.3%
Placements à revenus fixes	**75 622 680**	**62.9%**	**61 738 804**	**64.0%**	**22.5%**
Actions non cotées et portages	2 042 481	1.7%	1 842 459	2.0%	10.9%
Actions cotées	9 613 670	8.0%	8 781 415	9.0%	9.5%
OPCVM Mixtes	361 247	0.3%	560 958	1.0%	-35.6%
Placements à revenus variables	**12 017 398**	**10.0%**	**11 184 831**	**12.0%**	**7.4%**
Placements immobiliers hors exploitation	6 714 665	5.6%	6 714 665	7.0%	0.0%
Placements immobiliers	**6 714 665**	**5.6%**	**6 714 665**	**7.0%**	**0.0%**
Actifs cantonnés aux nouveaux produits d'épargne	**25 935 482**	**21.6%**	**17 559 204**	**18.0%**	**47.7%**
Total des placements	**120 290 224**	**100.0%**	**97 197 504**	**100.0%**	**23.8%**

Résultat des placements : En 2018, le résultat des placements s'élève à 8,4 millions de dinars contre 6 millions de dinars en 2017. Les revenus et les charges des placements sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10. Evolution du résultat des placements de GAT VIE (en dinars)

Revenus des placements	2018	Rdmt	2017	Rdmt	Evolution
Titres émis ou garantis par l'Etat					
Intérêts	1 037 263	6%	1 015 083	7%	2%
Pdts résorption diff prix de rembt à percevoir	68 822		34 361		100%
Emprunts obligataires	741 335	8%	700 928	8%	6%
Comptes à terme	3 408 662	10%	1 943 732	8%	75%
OPCVM Obligataires	103 619	6%	183 574	3%	-44%
Prêts aux employés	2 656		2 801		-5%
Placements à revenus fixes	**5 362 358**		**3 880 478**		38%
Actions non cotées et portages					
Intérêts et dividendes	89 148		41 912		113%
Actions cotées					
Dividendes et plus-value sur cession	1 185 440	13%	1 301 948	15%	-9%
Reprise provision pour dépréciation titres	38 570		23 186		66%
OPCVM Mixtes	318 900	68%	125 301	19%	155%
Placements à revenus variables	**1 632 058**		**1 492 346**		9%
Placements immobiliers	**29 348**		**27 923**		5%
Revenus des placements en unités de compte	1 636 771		1 012 152		62%
Autres	5 180		3 917		32%
Total revenus des placements	**8 665 714**		**6 416 817**		35%
Total charges des placements	**299 593**		**374 965**		-20%
Résultat des placements	**8 366 121**		**6 041 852**		38%

2.1.8 Les ratios prudentiels de GAT VIE

Taux de représentation des provisions techniques : Le taux de représentation des provisions techniques est passé de 103,683% en 2017 à 104.44% en 2018.

Tableau 11. Evolution du taux de représentation des provisions techniques de GAT VIE

Eléments	2018	2017	Evolution
Total Actifs Admis en représentation technique	123 336 718	98 506 816	25.2%
Total Provisions techniques	118 093 373	95 007 575	24.3%
Taux de représentation des Provisions Techniques	**104.4%**	**103.7%**	**0.7%**

Taux de Marge de Solvabilité : En 2018, le taux de marge de solvabilité de GAT VIE atteint les 141% contre 161,8% en 2017.

Tableau 12. Evolution du taux de marge de solvabilité de GAT VIE

Eléments	2018	2017	Evolution
Marge de solvabilité constituée	9 532 134	8 203 423	16.2%
Marge de solvabilité minimale	6 448 169	5 068 581	27.2%
Ratio marge constitué / marge minimale	**147.8%**	**161.8%**	**-14.0%**

2.1.9 Les capitaux propres de GAT VIE

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des capitaux propres de GAT VIE :

Tableau 13. Evolution des capitaux propres de GAT VIE (en dinars)

Eléments	2018	2017	Evolution
Capital social	7 000 000	7 000 000	0.0%
Réserves Facultatives	213 511	213 511	0.0%
Réserves Légales	287 609	185 193	55.3%
Résultats Reportés	656 882	259 405	153.2%
Réserves spéciales de réinvestissement	778 818	379 799	105.1%
Modifications comptables affectant le résultat reporté	443 314	443 314	0.0%
Fonds Social	152 000	102 000	49.0%
Total des Capitaux Propres avant résultat	**9 532 134**	**8 583 222**	**11.1%**
Résultat de l'Exercice	2 359 966	1 788 912	31.9%
Total des Capitaux Propres après résultat	**11 892 100**	**10 372 134**	**14.7%**

Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Conformément à l'article 49 des statuts de GAT VIE, les produits nets, déduction faite de toutes les charges, constituent les bénéfices, la société étant tenue de constituer dans les conditions prévues par la législation en vigueur et celle concernant plus spécialement l'industrie de l'assurance, toutes les réserves obligatoires, amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels.

Aussi, l'article 50 des statuts de GAT VIE précise que sur le surplus des bénéfices ainsi déterminés par le Conseil d'Administration, diminués les cas échéant des pertes antérieures et augmentés des reports bénéficiaires, déjà approuvés par l'Assemblée Générale, il sera prélevé les sommes ci-après dans l'ordre suivant :

- 5% des bénéfices de l'exercice, pour constituer le fonds de réserves légales, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de cette fraction ;
- Le surplus est mis à la disposition de l'Assemblée Générale qui peut, sur proposition du Conseil d'Administration, affecter toute somme qu'elle jugera utile soit à des fonds d'amortissement supplémentaires ou spéciaux, soit à la constitution des réserves extraordinaires ou spéciales ou de fonds de prévoyance, soit à des reports à nouveau, soit à des distributions totales ou partielles;
- Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, affectées à un compte spécial de « résultats reportés » pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction ;

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société sont ou deviendraient, à la suite de la distribution des bénéfices, inférieurs au montant du capital, majoré des réserves dont la loi et les statuts interdisent la distribution.

2.1.10 Ressources humaines

Tableau 14. Evolution de l'effectif de GAT VIE

Eléments	2018	Structure	2017	Structure	Evolution
Effectif	**16**	**100.00%**	**15**	**100.00%**	**6.67%**
Répartition par collège :					
Cadre	16	100.00%	15	100.00%	**6.67%**
Agent de maîtrise	0	0.00%	0	0.00%	
Agent d'exécution	0	0.00%	0	0.00%	
Taux d'encadrement	**100.00%**		**100.00%**		**0.00%**
Parité :	16		15		
Hommes	3	18.75%	3	20.00%	**0.00%**
Femmes	13	81.25%	12	80.00%	**8.33%**
Age moyen	**33**		**33**		
Ancienneté moyenne	8		7		
Répartition par type de contrat	16		15		
CDD et SIVP	6	37.50%	5	27.78%	**20.00%**
CDI	10	62.50%	10	55.56%	**0.00%**
Départs	2	12.50%	0	0.00%	
Recrutements	2	12.50%	3	16.67%	**-33.33%**
Turnover	**0.92%**		**10.00%**		**-9.08%**

Avec 81,2 % de femmes et 18.8% d'hommes, les effectifs de GAT VIE comptent 16 salariés en 2018. L'âge moyen des collaborateurs est de 33 ans en 2018, tandis que l'ancienneté moyenne est de 8 ans en moyenne. L'encadrement représente 100% en 2018, identique à l'année précédente.

Les frais de personnel de GAT VIE y compris la refacturation inter-groupe s'élèvent en 2018 à 1,4 millions de dinars contre 1,2 millions de dinars un an auparavant et sont ventilés comme suit :

Tableau 15. Evolution des frais de personnel de GAT VIE (en dinars)

Eléments	2018	Structure	2017	Structure	Variation
Salaires	1 178 102	84.16%	973 704	81.46%	21.0%
Charges sociales et fiscales	196 546	14.04%	182 112	15.24%	7.9%
Autres charges	25 184	1.80%	39 537	3.31%	-36.3%
Total	**1 399 832**	**100.00%**	**1 195 353**	**100.00%**	**17.1%**

2.2 Cadre réglementaire, facteurs de risques

2.2.1 Cadre règlementaire

GAT VIE exerce des activités réglementées au niveau tunisien notamment par le Code des Assurances.

Ses principales activités, que sont l'assurance VIE et la gestion d'actifs, sont soumises à des réglementations et à un contrôle rigoriste. Cet encadrement est particulièrement marqué aux niveaux de la gestion d'actifs qui s'exerce sous l'autorité du ministère de tutelle, de la législation sur la lutte contre le blanchiment d'argent, de l'agrément des différents produits d'assurances, des normes de solvabilité* et des contraintes tarifaires pour le risque en cas de décès.

2.2.2 Facteurs de risques

La politique d'investissement de GAT VIE sur le segment VIE, Épargne et Retraite est conçue pour faire concorder les rendements et les durées estimées de leurs actifs avec les engagements prévus par les contrats d'assurance. Le contrôle de la valeur et de la duration des contrats et les besoins de trésorerie prévus dans l'immédiat et à long terme peuvent être perturbé par des climats économiques et politiques majeurs.

Ces risques sont susceptibles d'affecter de manière significative nos activités, notre résultat ou notre situation financière ou d'entraîner un écart important entre les résultats obtenus et nos prévisions ou les résultats figurant dans les projections faites par « La Société » ou en son nom.

La description des risques qui suit n'est pas limitative. En outre, d'autres risques et incertitudes qui nous sont actuellement inconnus ou que nous pouvons aujourd'hui considérer comme mineurs pourraient dans le futur affecter de manière significative notre activité, notre situation financière, notre résultat ou nos flux de trésorerie.

De nombreux risques décrits ci-dessous sont inhérents à la nature de nos activités et à l'environnement économique, concurrentiel et réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités. Compte tenu des multiples éventualités et incertitudes liées à ces risques, « La Société » n'est pas toujours en mesure d'en quantifier l'impact avec un quelconque degré de précision.

Pour surveiller et gérer les risques de façon plus permanente, « Nous » avons mis en place des règles de gestion des risques et d'alerte :

- Risque de taux,
- Risque de liquidité,
- Risque de contrepartie.

Notre présentation a pour objectif de refléter la vision actuelle de « La Société » sur les conséquences potentielles de chaque risque pour elle-même comme pour le marché en général.

2.2.2.1 Risques liés aux marchés, à la valorisation de nos actifs et autres aspects liés

En Tunisie, nous avons été touchés par la crise financière et ses répercussions. Une large variété de facteurs comprenant des incertitudes concernant la dette souveraine émise, la disponibilité et le coût du crédit, la stabilité et la solvabilité des institutions financières et des autres sociétés, le risque d'inflation, les variations des coûts de l'énergie ainsi que les tensions géopolitiques a entraîné une volatilité accrue et des prévisions baissières de croissance de l'économie générale et des marchés financiers plus pessimistes. Ces facteurs associés au déclin des marchés légaux, à la volatilité des marchés d'actions, à la baisse de confiance des ménages et des entreprises ainsi qu'aux risques futurs accrus de chômage ont accéléré un ralentissement significatif de l'économie tunisienne dans laquelle nous exerçons nos activités.

Ces événements et la volatilité persistante des marchés ont affecté et peuvent continuer d'affecter nos revenus et notre résultat net, d'une part, et d'autre part, à cause de notre dépendance vis-à-vis du comportement et du degré de confiance du consommateur.

Pour les activités d'épargne-retraite, ces conditions pourraient affecter les ventes de nos produits d'assurance VIE dont le risque financier est supporté par l'actif général de « La Société ». Des baisses prolongées ou brutales des marchés actions ou obligations pourraient réduire l'attractivité des contrats en unités de compte. Par ailleurs, la valeur comptable de ces produits pourrait être affectée par la baisse des marchés financiers et la diminution des valeurs comptables pourrait entraîner une diminution des commissions générées par ces produits.

Pour les activités de gestion d'actifs, les conditions défavorables de marché pourraient impacter les flux d'investissements vers, ou à partir, des actifs sous gestion ou surveillance et affecter négativement la manière dont les clients répartissent leur capital sur les marchés monétaires, d'actions, d'instruments à taux fixe, ou d'investissements alternatifs.

Notre capacité à réaliser un bénéfice sur des produits d'assurance et d'investissement, notamment des produits à rendement fixe et garanti, dépend en partie des retours sur investissements qui soutiennent nos engagements. La valeur de certains investissements peut varier de manière significative en fonction des conditions précitées. Certains types de produits d'assurance et d'investissement que nous proposons nous exposent aux risques liés aux fluctuations des marchés financiers, notamment certains types de produits variables ou sensibles à la variation des taux, tels les produits à annuités fixes ou variables, ou certains produits à taux garantis ou à rémunération garantie qui ne varient pas systématiquement en fonction des taux d'intérêt du marché ou des retours sur investissement des actifs sous-jacents.

2.2.2.2 Risque lié à la crise de la dette souveraine et de la notation

Une défaillance de paiement d'une dette d'État ou une restructuration par un gouvernement émetteur (ou un émetteur soutenu par le gouvernement) pourrait avoir des conséquences négatives significatives pour les détenteurs de ces obligations ainsi que sur la stabilité des marchés financiers et le secteur en général. L'un quelconque de ces événements, en fonction de sa nature précise et de son amplitude, pourrait potentiellement avoir un impact significatif sur les résultats opérationnels des secteurs financiers.

2.2.2.3 Des conditions défavorables sur les marchés de capitaux et de crédit peuvent affecter de manière significative notre capacité à satisfaire nos besoins de liquidité, notre accès au capital ainsi que le coût du capital

Les marchés de capitaux et de crédit continuent à subir une volatilité et des perturbations qui ont sévèrement limité la disponibilité de liquidités additionnelles sur les marchés et la capacité d'emprunt par la plupart des émetteurs, dont « La Société ».

Nous avons besoin de liquidités pour couvrir nos charges d'exploitation (incluant les sinistres et les rachats de police), le paiement des intérêts de notre dette et pour éventuellement refinancer certaines dettes arrivant à maturité et autres obligations.

2.2.2.4 Les pertes dues aux défaillances de paiement des clients incluant des défaillances potentielles de reprise d'épargne chronique

Les débiteurs de « La Société » sont susceptibles de ne pas respecter leurs engagements de paiement des primes ou cotisations et de retirer leur épargne acquise.

2.2.2.5 La réassurance pourrait ne pas suffire à nous protéger contre des pertes et nous pourrions subir des pertes du fait de l'incapacité de nos réassureurs à honorer leurs engagements

Dans le cadre normal de son activité, « La Société » a recours à la réassurance afin de réduire les pertes susceptibles de résulter d'événements entraînant des résultats défavorables. Les accords de réassurance transfèrent à d'autres assureurs une partie des pertes et charges connexes ; en tant qu'assureur direct de tous les risques réassurés nous ne sommes toutefois pas libérés de notre responsabilité.

En conséquence, les accords de réassurance cédés ne suppriment pas notre obligation de règlement des demandes d'indemnisation. Nous sommes soumis au risque de solvabilité de nos réassureurs au moment du recouvrement à leur encontre des sommes qui nous sont dues. De récentes fusions et acquisitions ont augmenté la concentration du marché de la réassurance, ce qui a réduit le nombre de grands prestataires

de réassurance. En outre, la disponibilité, le montant et le coût de la réassurance dépendent de la conjoncture générale et peuvent varier substantiellement.

Il est possible que nous ne puissions accéder à la réassurance à l'avenir à des prix commercialement raisonnables et toute baisse du niveau de notre réassurance augmentera notre risque de pertes.

2.2.2.6 Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent nuire notamment à notre rentabilité

Notre exposition aux risques de taux d'intérêt est principalement liée aux prix de marché et aux variations des flux de trésorerie associés aux variations des taux d'intérêt. En période de baisse des taux d'intérêt, les produits d'assurance VIE et de rente peuvent être relativement plus attractifs pour les consommateurs du fait de garanties minimum fréquemment imposées par les régulateurs.

À l'inverse, en période de hausse des taux, les rachats de polices d'assurance VIE et de contrats à rente fixe peuvent augmenter, les assurés choisissant de renoncer à la protection conférée par une assurance au profit de rendements d'investissement plus élevés.

2.2.2.7 Une augmentation continue du taux d'inflation sur nos principaux marchés pourrait avoir de multiples impacts sur « La Société » et avoir une influence négative sur notre activité

L'inflation, mesurée sur la base de l'indice des prix à la consommation, est un risque permanent sur certains de nos principaux marchés. Une augmentation constante des taux d'inflation sur ces marchés pourrait avoir de multiples impacts sur « La Société » et nuire à notre activité VIE, à notre niveau de solvabilité ou encore à notre résultat. Par exemple, une augmentation soutenue du taux d'inflation pourrait entraîner un accroissement des taux d'intérêt sur le marché.

2.2.2.8 Le défaut ou l'inadéquation de nos systèmes informatiques pourrait affecter défavorablement notre activité

Notre activité dépend dans une large mesure de l'efficacité de ses systèmes informatiques. Nous devons engager des ressources significatives dans l'amélioration de notre système informatique et devons en créer un nouveau pour suivre l'évolution des normes technologiques, les standards du secteur et l'implémentation de nouvelles gammes de produit.

2.2.2.9 En période de crise économique la concurrence peut s'intensifier en raison des conditions de marché et affecter négativement notre résultat net

Nous sommes confrontés à une concurrence forte et croissante. Nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs, de gestion de capitaux privés, des banques commerciales et d'autres compagnies d'assurance, dont beaucoup sont soumis à des réglementations différentes des nôtres et proposent des produits alternatifs. Sur ce segment d'activité les réseaux directs de commercialisation génèrent des collectes significatives mais imposent des frais d'acquisition et de gestion substantiels.

2.2.2.10 Les demandes d'indemnisation dans nos branches VIE, Épargne, Retraite pourraient ne pas être conformes aux hypothèses utilisées pour déterminer le prix de nos produits et établir le niveau de nos réserves, et pourraient avoir un impact négatif sur nos résultats

2.2.2.11 Des initiatives législatives et réglementaires liées à la crise financière pourraient avoir un impact négatif sur l'activité, le résultat net consolidé et la situation financière de « La Société »

2.2.3 Dispositif de contrôle interne :

De par son activité, GAT VIE est exposée à un éventail de risques présenté au niveau de la section « 2.2.2 Facteurs de risques ». Pour faire face à ces risques, GAT VIE a mis en place un dispositif de contrôle interne qui a pour objectif :

- Le respect des lois, règlements, contrats ;
- La protection du patrimoine de la compagnie qui comprend, outre les actifs de l'organisme, ses agents et son image ;

- La fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles ;
- L'efficacité et l'efficience des opérations.

En référence à la Norme Comptable Tunisienne N°27 relative au contrôle interne et l'organisation comptable dans les entreprises d'assurance et de réassurance, GAT VIE dispose d'un système de contrôle interne qui repose essentiellement sur les impératifs suivants :

- Une organisation interne adaptée
- Des méthodes et des procédures appropriées
- Un personnel de qualité
- Des moyens matériels et sûrs de protection
- Une maîtrise des risques

Pour se faire, GAT VIE a mis en place d'un dispositif de contrôle interne composé de 3 niveaux de contrôle interne comme suit :

Un premier niveau de contrôle Interne :

La Direction Technique de GAT VIE est le premier niveau de contrôle interne chargé d'établir et de maintenir un dispositif de contrôle opérationnel permanent et ce par la gestion des risques inhérents aux produits et aux clients.

Un deuxième niveau de contrôle Interne :

La fonction contrôle de la conformité, constitue le 2ème niveau de contrôle indépendant, a pour mission de s'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires conformément à la réglementation en vigueur pour le secteur des Assurances en Tunisie. Le contrôle de conformité gère notamment : la lutte contre le blanchiment d'argent, la protection des données personnelles, et le suivi des risques majeurs liés aux exigences règlementaires et de conformité. Le responsable de la fonction conformité est rattaché fonctionnellement à la Direction Générale.

Un troisième niveau de contrôle interne :

La direction d'audit interne constitue le 3ème niveau de contrôle interne indépendant. Elle a pour mission de procéder à l'examen et l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne conformément au planning de missions d'audit interne ainsi que la proposition de recommandations pour son amélioration.

La direction d'audit interne reporte annuellement au Comité Permanent d'Audit. En effet, ce dernier examine la synthèse des travaux de l'audit interne et valide son programme annuel d'audit priorisant les points à risques relevés dans la lettre de contrôle interne.

2.2.4 Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi.

3. Etats Financiers et Notes Annexes au 31/12/2018

Bilan

Etat de résultat technique de l'assurance VIE

Etat de résultat

Tableau des engagements reçus et donnés

Etats de flux de trésorerie

Notes aux états financiers

Bilan Actif

Actifs	Notes	31/12/2018 Brut	Amortissements et provisions	Net	NET AU 31/12/2017
Actifs incorporels	**Note 4**	**249 568**	**249 568**	**0**	**0**
Investissements de recherche et développement		249 568	249 568	0	0
Actifs corporels d'exploitation		**355 494**	**223 899**	**131 594**	**119 742**
Installations techniques et machines		324 706	193 811	130 895	118 835
Autres installations, outillages et mobiliers		30 788	30 088	700	906
Placements	**Note 5**	**118 077 801**	**1 021 015**	**117 056 786**	**79 638 300**
Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées		**6 714 665**	-	**6 714 665**	**6 714 665**
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	-	6 714 665	6 714 665
Autres placements financiers		**111 363 136**	**1 021 015**	**110 342 121**	**72 923 635**
AC331 Actions,autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		18 425 342	986 330	17 439 013	13 569 964
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		50 047 178	29 685	50 017 493	25 777 426
AC334 Autres Prêts		43 964	5 000	38 964	43 431
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		42 846 651	-	42 846 651	33 532 814
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	**Note 6**	**3 233 439**	-	**3 233 439**	**17 559 204**
Part des réassureurs dans les provisions techniques	**Note 7**	**1 566 171**	-	**1 566 171**	**1 315 489**
AC520 Provisions d'assurances vie		985 105	-	985 105	937 825
AC530 Provisions pour sinistres Vie		581 066	-	581 066	377 664
Créances	**Note 8**	**7 256 528**	**736 429**	**6 520 099**	**6 419 968**
Créances nées d'opérations d'Assurance directe		**3 056 881**	685 566	**2 371 315**	**2 326 807**
AC611 Primes acquises et non émises		462 349	-	462 349	541 334
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		2 594 532	685 566	1 908 966	1 785 473
Créances nées d'opérations de réassurance		**1 071 287**	**50 864**	**1 020 423**	**1 516 200**
Autres Créances		**3 128 361**	-	**3 128 361**	**2 576 960**
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		2 923 079	-	2 923 079	2 375 305
AC633 Débiteurs divers		205 282	-	205 282	201 656
Autres éléments d'Actif	**Note 9**	**5 785 411**	**57 180**	**5 728 232**	**3 728 525**
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse		2 223 151	57 180	**2 165 972**	**1 121 720**
Comptes de régularisation Actif		**3 562 260**	-	**3 562 260**	**2 606 805**
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		3 462 822	-	3 462 822	2 457 528
AC733 Autres comptes de régularisation Actifs		99 438	-	99 438	149 277
Total de l'Actif :		**136 524 411**	**2 288 091**	**134 236 320**	**108 781 227**

Bilan Capitaux propres et Passif

	Capitaux propres et passif du Bilan	Notes	31/12/2018	31/12/2017
CP1	Capital social ou fonds équivalent		7 000 000	7 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital		1 431 937	880 503
CP4	Autres capitaux propres		443 314	443 314
CP5	Résultat reporté		656 882	259 405
	Total capitaux propres avant résultat :		**9 532 134**	**8 583 222**
CP6	Résultat		2 359 966	1 788 912
	Total capitaux propres avant affectation :	**Note 10**	**11 892 100**	**10 372 134**
PA2	**Provisions pour autres risques et charges**		**376 732**	**304 404**
PA23	Autres provisions		376 732	304 404
PA3	**Provisions techniques brutes**	Note 11	**114 681 812**	**76 217 132**
PA32	Provisions d'assurances Vie		106 687 317	70 392 714
PA33	Provisions pour sinistres Vie		3 354 507	2 864 488
PA34	Provisions pour participation aux bénéfices Vie		781 307	74 373
PA36	Autres provisions techniques Vie		3 858 681	2 885 558
PA4	**Provisions des Contrats en Unité de Compte**	Note 12	**3 411 561**	**18 790 443**
PA5	**Dettes pour dépôts reçus des réassureurs**	Note 13	**1 566 171**	**1 315 489**
PA6	**Autres dettes**	Note 14	**1 294 961**	**937 853**
PA63	Autres dettes		**1 294 961**	**937 853**
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		330 282	264 487
PA634	Créditeurs divers		771 090	654 104
PA635	Concours bancaires		193 589	19 262
PA7	**Autres passifs**	Note 15	**1 012 983**	**843 772**
PA71	Comptes de régularisation passif		1 012 983	843 772
	Total des capitaux propres et du Passif :		**134 236 320**	**108 781 227**

Etat de résultat technique de l'assurance VIE

Etat de résultat technique de l'Assurance VIE	Notes	Opérations Brutes 31/12/2018	Cessions au 31/12/2018	Opérations Nettes 31/12/2018	Opérations Nettes 31/12/2017
Primes	**Note 16**	**41 757 969**	**- 783 462**	**40 974 507**	**25 959 164**
Primes émises et acceptées		41 757 969	<783 462>	40 974 507	25 959 164
Produits de placements	**Note 17**	**8 728 122**	**0**	**8 728 122**	**6 302 188**
Plus values non réalisées sur placements	**Note 18**	**0**	**-**	**0**	**93 190**
Charge de sinistres	**Note 19**	**<21 408 833>**	**317 670**	**<21 091 163>**	**<9 382 562>**
Montants payés		<20 918 814>	114 268	<20 804 546>	<10 336 134>
Variation de la provision pour sinistres		<490 020>	203 402	<286 617>	953 573
Variation des autres provisions techniques	**Note 20**	**<22 595 778>**	**121 194**	**<22 474 584>**	**<18 898 793>**
Provisions d'assurance vie		<36 881 564>	23 777	<36 857 787>	<11 828 541>
Autres provisions techniques		<1 093 097>	97 417	<995 679>	<655 282>
Provisions sur Contrats en Unité de compte		15 378 882	-	15 378 882	<6 414 971>
Participation aux bénéfices et ristournes	**Note 21**	**<28 502>**	**-**	**<28 502>**	**288 652**
Frais d'exploitation	**Note 22**	**<1 958 234>**	**44 722**	**<1 913 512>**	**<1 518 288>**
Frais d'acquisition		<1 258 716>	26 833	<1 231 883>	<977 787>
Frais d'Administration		<699 518>	17 889	<681 630>	<557 892>
Autres charges techniques	**Note 23**	**<747 044>**	**-**	**<747 044>**	**<595 796>**
Charges des placements	**Note 24**	**<362 000>**	**<16 531>**	**<378 531>**	**<374 950>**
			-	-	
Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	**Note 25**	**<320 504>**	**-**	**<320 504>**	**<202 535>**
Résultat technique de l'assurance Vie		**3 065 195**	**<316 406>**	**2 748 788**	**1 670 271**

Etat de résultat

Etat de Résultat		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Résultat Technique de l'Assurance Vie		**2 748 788**	**1 670 271**
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Vie		**320 504**	**202 535**
Autres produits non techniques		16 307	6
Autres charges non techniques		<4 297>	<1 695>
Résultats provenant des activités ordinaires	**Note 26**	**3 081 303**	**1 871 117**
Impôts sur le Résultat		<631 169>	<73 725>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		**2 450 133**	**1 797 392**
Pertes Extraordinaires		<90 167>	<8 480>
Résultat net après modifications comptables :		**2 359 966**	**1 788 912**

Tableau des engagements reçus et donnés

	Tableau des engagements reçus et donnés		
	Intitulé	31/12/2018	31/12/2017
HB1	**Engagements reçus**	**949 895**	**949 895**
	Avals, cautions de garanties sur conventions de portage	*699 945*	*699 945*
	Autres engagements reçus	*249 950*	*249 950*
HB2	**Engagements donnés**		
	HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres		
	HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente		
	HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
	HB24 Autres engagements donnés		
HB3	**Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnires**		
HB4	**Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution**		
HB5	**Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance**		
HB6	**Autres valeurs détenues pour compte de tiers**		

Etat de flux de trésorerie

Etat de Flux de Trésorerie

État de flux de trésorerie Général (méthode directe)		Notes	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
E1	Encaissements des primes reçues des assurés		35 389 848	24 493 988
E2	Sommes versées pour paiement des sinistres		-14 979 309	- 8 622 026
E6	Décaissements de primes pour les cessions		- 229 780	- 231 772
E7	Encaissements des sinistres pour les cessions		374 242	21 078
E9	Commissions versées aux intermédiaires		- 97 568	- 98 208
E10	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		- 1 745 489	- 2 000 595
E13	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-89 547 344	-42 664 252
E14	Encaissements liés à la cession de placements financiers		66 801 307	23 988 074
E15	Taxes sur les assurances versées au Trésor		- 1 305 216	- 975 624
E16	Produit financiers reçus		7 116 514	5 345 534
E17	Impôts sur les bénéfices payés			
E18	Autres mouvements		- 28 372	- 29 300
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		**Note 27**	**1 748 833**	**- 773 103**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
V1	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		- 38 908	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		**Note 28**	**- 38 908**	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
F1	Encaissements suite à l'émission d'actions			
F2	Dividendes et autres distributions	F2	- 840 000	- 867 218
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**Note 29**	**- 840 000**	**- 867 218**
Variations de trésorerie			**869 925**	**- 1 640 320**
Trésorerie de début d'exercice			1 159 637	**2 799 957**
Trésorerie de fin d'exercice			2 029 562	1 159 637

4. Notes aux états financiers

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « GAT VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

Note n° 1 : Présentation de la Société

GAT VIE est une Société Anonyme au capital de 7 000 000 Dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance.

Note n° 2 : Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2018 a été marqué par :

- La mise en place d'un manuel de procédures et manuel comptable ;
- La Migration de la gestion de tous les produits collectifs vers Logivie ;
- Transfert des clients particuliers des anciens produits (Assuravenir, Educassur) vers Valoris+ ;
- Transfert de la majorité des contrats en unité de comptes vers des contrats en dinars.

Note n° 3 : Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

- **Les placements :**

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de Trésor, les prêts au personnel...

Pour les titres côtés, et à la date de l'inventaire, il est procédé à leur évaluation au coût moyen pondéré du mois de décembre. Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus-values, en respect du principe de prudence, ne doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins-value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins-values éventuelles font l'objet d'une provision.

L'évaluation des placements représentatifs des contrats en unité de compte est faite à la valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché est prise en compte dans le résultat.

- **Les provisions techniques :**

Les provisions techniques comprennent :

1) Les provisions mathématiques :

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

2) Les provisions pour sinistres à payer :

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2018 et dont la déclaration est parvenue après l'exercice 2018.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

3) Les réserves de stabilité :

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinés à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

3) Les provisions pour participation aux bénéfices :

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiaires dues et non encore versées aux bénéficiaires des contrats

4) Les provisions des contrats en unités de compte :

Elles représentent l'engagement de la société envers les assurés qui ont souscrit des contrats en Unités de compte.

- **Les Etats de Résultat :**

Conformément à la norme comptable tunisienne n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d 'assurances et/ou de réassurances, GAT VIE a présenté l'état de résultat technique de l'assurance et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;

- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;

- Les frais d'administration : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;

- Les frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.

- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2018. Une partie des produits de placements nets de charges est alloué à l'état de résultat.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \quad \text{x} \quad \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Les états financiers :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par GAT VIE sont les suivants :

- Le bilan ;
- L'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2018 ;
- L'état de résultat ;
- L'état de flux de trésorerie ; et

- Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2018 totalise tant à l'actif qu'au passif 134 236 320 dinars (dont 9 532 134 Dinars comme total Capitaux propres avant résultat de l'exercice) contre 108 781 227 dinars en 2017 accusant ainsi une hausse de 23.4%.

L'exercice 2018 a dégagé un résultat bénéficiaire net d'impôt de 2 359 966 dinars contre un bénéfice net d'impôt de 1 788 912 dinars en 2017.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2018 nettes d'impôts et d'annulation et de cession s'élèvent à 40 974 507 dinars contre 25 959 164 dinars l'exercice 2017.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de GAT VIE de l'exercice 2018.

Note sur le Bilan

Note n° 4 : Actifs incorporels et corporels :

Les actifs incorporels d'exploitation sont composés d'un logiciel informatique développé en 2008.

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2018 une valeur brute de 355 494 dinars les amortissements totalisent 223 899 dinars soit une valeur nette de 131 594 dinars contre une valeur comptable nette de 119 741 dinars à fin 2017.

Note n° 5 : Les placements :

Le portefeuille des placements de GAT VIE totalise au 31 décembre 2018 un montant net de 117 056 786 dinars contre 79 638 300 dinars au 31 décembre 2017, soit une hausse de 47%.

Cette hausse est due essentiellement à la hausse des engagements techniques suite d'une part par la hausse du chiffre d'affaires et d'autres part au reclassement des contrats à l'actif général.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

	2018			2017		
Placements	**Brut**	**Amort et provisions**	**Net**	**Brut**	**Amort et provisions**	**Net**
Bon de trésor	23 513 000	0	23 513 000	15 906 000	0	15 906 000
Emprunts obligataires	16 742 290	0	16 742 290	9 871 426	0	9 871 426
Compte à terme	52 608 854	0	52 608 854	33 532 814	0	33 532 814
Billets de trésorerie	29 685	29 685	0	29 685	29 685	0
Titres cotés, sicav et FCP	16 055 952	448 399	15 607 554	12 276 946	538 441	11 738 505
Titres et Actions non cotés	9 084 055	537 931	8 546 124	9 084 055	537 931	8 546 124
Autres prêts	43 963	5 000	38 964	48 431	5 000	43 431
Total	**118 077 801**	**1 021 015**	**117 056 786**	**80 749 358**	**1 111 058**	**79 638 300**

Note n°6 : Actifs représentant les contrats en unité de compte :

Le poste des actifs adossés aux contrats en unité de compte présente un solde net de 3 233 439 dinars au 31 décembre 2018 contre 17 559 204 dinars à fin 2017 soit une baisse de 82%. Cette régression a été occasionnée par le reclassement des actifs représentants les contrats en unités de comptes totalement en contrats en dinars à l'actif général.

Note n°7 : Part des réassureurs dans les provisions techniques :

Il s'agit de la partie des provisions techniques portées à la charge des réassureurs. Ce poste renferme les provisions mathématiques à la Charge des réassureurs ainsi que les parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer. Ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à 1 566 171 dinars contre 1 315 489 dinars l'exercice précédent.

Note n° 8 : Les créances :

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2018 pour un montant net de 6 520 099 dinars contre 6 419 968 dinars à fin 2017 et présente le détail suivant :

En Dinars	2018	2017
Créances nées d'op. d'assurances directes	2 371 315	2 326 807
Créances nées d'opérations de réassurances	1 020 423	1 516 200
Etat et organismes de sécurité sociale	2 923 079	2 375 305
Débiteurs divers	205 282	201 655
Total	**6 520 099**	**6 419 969**

- Créances nées d'opération d'assurances : Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Ces créances représentent 7.3 % du chiffre d'affaires 2018 alors qu'en 2017 ce rapport était de 8.4%.
- Créances nées d'opération de réassurances : le solde dégagé représente l'excédent des opérations de cession et d'acceptation en réassurance. Il présente un solde de 1 020 423 dinars au 31 décembre 2018 contre 1 516 200 en 2017.
- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques : Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérées au titre des revenus des capitaux mobiliers.
- Débiteurs Divers : Ce compte présent à fin 2018 un solde de 205 282 dinars contre 201 655 dinars l'exercice précédent.

Notes n° 9 : Autres éléments d'actifs :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2018 un montant net de 5 728 232 dinars contre 3 728 525 dinars en 2017 et se détaille comme suit :

En Dinars	2018	2017
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	2 165 972	1 121 720
Comptes de régularisation	3 562 260	2 606 805
Total	**5 728 232**	**3 728 525**

Les Comptes de régularisation comprennent :

En Dinars	2018	2017
Les intérêts et loyers acquis et non échus	3 462 822	2 457 528
Les autres comptes de régularisation	99 438	149 277
Total	**3 562 260**	**2 606 805**

Note n°10 : Capitaux propres et réserves :

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2018 un montant de 11 892 100 dinars contre 10 372 134 dinars au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une hausse de 15%.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinars	2017	Variation (+)	Variation (-)	2018
Capital social	7 000 000			7 000 000
Réserves légales	185 193	102 416		287 609
Réserves facultatives	213 511			213 511
réserves pour fonds social	102 000	50 000		152 000
Réserves spéciales de réinvestissement	379 799	399 019		778 818
Résultat reportés	259 405	656 882	259 405	656 882
Effet de modifications comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2017	1 788 912		1 788 912	0
Résultat de l'exercice 2018		2 359 966		2 359 966
Total des capitaux propres	**10 372 134**	**3 568 283**	**2 048 317**	**11 892 100**

Note n°11 : Les Provisions techniques brutes :

Au 31 Décembre 2018, les provisions techniques brutes hors UC totalisent 114 681 812 dinars contre 76 217 132 dinars au 31 décembre 2017.

Le détail des engagements techniques bruts est donné par le tableau suivant :

En Dinars	2018	2017
Provisions mathématiques	106 687 317	70 392 714
Provisions pour sinistres à payer	3 354 507	2 864 488
Autres provisions techniques	3 858 681	2 885 558
Provisions pour participation aux bénéfices	781 307	74 373
Total	**114 681 812**	**76 217 132**

Les provisions mathématiques :

Ces provisions ont enregistré une augmentation de 52% passant de 70 392 714 dinars en 2017 à 106 687 317 dinars au 31 décembre 2018. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2018	2017
Contrats Mixte	66 301 155	41 382 215
Contrats Epargne	29 774 033	18 026 895
Contrats Décès	10 612 129	10 983 604
Total	**106 687 317**	**70 392 714**

L'importante variation a touché la catégorie des contrats mixtes suite au reclassement des contrats Vista ainsi que les contrats type épargne (notamment le produit « Librassur »)

Les provisions pour sinistres :

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2018 à 3 354 507 dinars contre 2 864 488 dinars en 2017. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres. Ils se détaillent par catégorie d'assurances 31/12/2018 comme suit :

En Dinars	2018	2017
Contrats Mixte	1 522 537	1 023 553
Contrats Epargne	62 750	90 373
Contrats Décès	1 769 220	1 750 562
Total	**3 354 507**	**2 864 488**

- Les provisions pour participation aux bénéfices :

Au 31/12/2018, le montant de la provision pour participation aux bénéfices présente un solde de 781.307 dinars contre 74.373 dinars. La hausse de ce poste s'explique par le reclassement de la provision pour PB de contrats VISTA.

- Les autres provisions techniques :

Le poste des autres provisions techniques présente un solde de 3.858.681 dinars en 2018 contre 2.885.558 dinars en 2017.

Il renferme les réserves de stabilité des contrats collectifs pour un montant 1 458 681 DT en 2018 contre 1 485 558 au 31/12/2017. En plus des provisions pour frais de gestion qui totalisent au 31/12/2018 2 400 000 dinars contre 1 400 000 dinars l'exercice précédent.

Note n°12 : Les Provisions techniques des contrats en unité de compte (U.C) :

Les provisions mathématiques des contrats en unité de compte s'élèvent à 3 411 561 dinars contre 18 790 443 dinars soit une régression de 82%.

L'actif représentatif des U.C a totalisé un montant net 3 233 439 dinars contre 17 559 204 dinars.

L'écart entre les provisions techniques et les actifs adossés aux contrats en U.C est justifié, d'une part, par le fait qu'au 31 /12 une partie des primes émises demeurent non encaissées.

D'autre part, la compagnie a encaissé en fin d'année des primes des contrats en Unité de Compte alors que le placement correspondant n'a pas été effectué pour des raisons de date de valeur.

Note n°13 : Dettes pour dépôts reçus des réassureurs :

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 1 566 171 dinars. Il est constitué de la part des réassureurs dans les provisions techniques.

Note n°14 : Les dettes :

Les dettes de la compagnie s'élèvent aux 31/12/2018 à 1 294 961 dinars contre 937 853 dinars à fin 2017. Ce poste se détaille comme suit :

- ✓ Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques :

Ce poste renferme les dettes de la société envers l'état, le solde s'élève au 31 décembre 2018 à 330 282 dinars contre 264 487 l'exercice précédent, cette hausse est due essentiellement à la constatation aux redevances exceptionnelles instaurées par la loi des finances de l'année 2019 pour un montant de 90 167 dinars

- ✓ Créditeurs divers

La rubrique « créditeurs divers » totalise en 2018 un solde de 771 090 dinars contre 654 104 en 2017 composée essentiellement des dettes envers la société mère.

En effet, le solde du compte courant de GAT Assurances présente un solde créditeur de 533 336 dinars contre un solde créditeur de 492 989 dinars l'exercice précédent.

- ✓ Concours bancaire :

Ce poste enregistre un solde au 31 décembre 2018 de 193 589 dinars contre 19 262 au 31 décembre 2017.

Note n°15 : Les autres passifs :

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif, ils s'élèvent en 2018 à 1 012 983 dinars contre 843 772 dinars en 2017. Ce poste est composé essentiellement par les différences sur le prix de remboursement des placements. Sa hausse s'explique par les nouvelles acquisitions enregistrées en 2018.

Notes sur les états de résultat

1- Etat de résultat technique de l'assurance 31/12/2018

Note n°16 : Les primes émises :

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2018 s'élèvent à 41 757 969 dinars contre 26 500 432 dinars l'exercice précèdent.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 783 462 dinars contre 541 268 dinars en 2017.

La défalcation du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance 31/12/2018 se présente comme suit :

En Dinars	2018	2017
Etat et organismes de sécurité sociale	330 892	264 487
Créditeurs divers	770 480	654 104
Concours bancaires	193 589	19 262
Total	**1 294 961**	**937 853**

Note n°17 : Les produits des placements :

Au 31 décembre 2018, les produits bruts de placements ce sont élevés à 8 728 122 dinars et les charges de placement ont atteint 362 000 dinars. Le revenu net de placement a atteint 8 349 591 dinars contre un revenu net de 5 948 662 dinars l'exercice précédent.

Note n°18 : Les produits non réalisés sur placements :

Il s'agit des plus-values constatées et non réalisées au 31/12/2018 au titre des placements des contrats en unité de compte.

Note n°19 : La Charge de sinistres :

En 2018, GAT VIE a enregistré une charge de sinistre nette de cession de 21 091 163 dinars contre 9 382 561 dinars l'exercice précédent soit 49.7 % du chiffre d'affaires contre 36 % l'exercice précédent.

Cette importante hausse s'explique par les transferts des provisions entre les contrats générant un chiffre d'affaires par compensation.

La part des réassureurs dans les prestations payées s'élèvent au 31/12/2018 à 114 268 dinars contre 43 592 dinars l'exercice précédent.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2018.

La répartition des montants payés en brut entre les différentes catégories d'assurances 31/12/2018 se présente comme suit :

En Dinars	2018	2017	Tx Evolution
Contrats Mixte	8 059 489	4 699 891	71%
Contrats Epargne	11 523 801	3 229 959	257%
Contrats Décès	861 275	808 476	7%
Contrats en Unité de Compte	474 249	1 641 401	-71%
Total	**20 918 814**	**10 379 726**	**102%**

Quant à la variation de la provision au titre des sinistres en instance de paiement, elle se détaille par catégorie comme suit :

En Dinars	2018	2017
Contrats Mixte	498 984	-625 711
Contrats Epargne	-27 622	-162 562
Contrats Décès	18 658	128 985
Total	**490 020**	**-659 288**

Note n°20 : Variation des autres provisions techniques :

Ce poste a atteint, en brut, au 31 décembre 2018 la somme de 22 595 778 dinars contre 18 545 991 dinars l'exercice précédent.

En Dinars	2018	2017
Contrats Mixte	26 184 764	5 444 461
Contrats Epargne	11 947 138	6 273 503
Contrats Décès	-157 242	413 056
Contrats en Unité de Compte	-15 378 882	6 414 971
Total	**22 595 778**	**18 545 991**

Note n°21 : Participations aux bénéfices et ristournes :

La participation bénéficiaire et ristournes payées au cours de l'exercice 2018 s'est élevée à 28 502 dinars contre 9 883 dinars l'exercice précédent.

Note n°22 : Les frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2018, la somme de 1 958 234 dinars contre 1 561 764 dinars en 2017 soit une hausse de 25%. Ces frais représentent 5% du chiffre d'affaires en 2018 contre 7% en 2017.

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

- **Les frais d'acquisition** : Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirectement tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.

Les frais d'acquisition s'élèvent au 31/12/2018 à 1 258 716 Dinars contre 1 003 872 dinars.

- **Les frais d'administration :** Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, ils comprennent essentiellement les frais de personnel, la quote-part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel.

  Les frais d'administration s'élèvent en 2018 à 699 518 Dinars contre 557 892 Dinars l'exercice précédent.

Note n°23 : Les autres charges techniques :

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2018 à 747 044 dinars soit 2 % du Chiffre d'affaires.

Note n°24 : Les charges de placements :

Les charges de placements se sont élevées en 2018 à 378 531 dinars contre 374 950 dinars l'exercice 2017.

Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2018	2017
Charges de gestion des placements,	87 008	77 897
Correction de valeur sur placements	62 408	181 102
Pertes provenant de la réalisation des placements	229 116	115 951
Total	**378 531**	**374 950**

✓ **Charges de gestion des placements :**

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment les commissions et courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements, une partie des loyers payés.

✓ **Corrections de valeur sur placements :**

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres côtés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constaté sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

✓ **Pertes provenant de la réalisation des placements :**

Il s'agit, essentiellement, des pertes subies suites à la cession des actions cotées.

Note n°25 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat :

Au 31/12/2018, les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat, elle représente la rémunération des capitaux propres.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \quad \text{x} \quad \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Au cours de l'exercice 2018, les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Au 31 décembre 2018, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 8 349 591 dinars contre un revenu net de 5 948 662 dinars l'exercice précédent.

Le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 320 504 dinars contre 202 535 dinars au 31 décembre 2017.

LE RESULTAT TECHNIQUE

L'exercice 2018 fait ressortir un résultat technique bénéficiaire de 2 748 788 dinars contre un bénéfice technique de 1 670 271 dinars 2017.

Note n°26 : Le résultat des activités ordinaires :

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2018 avant impôt s'élève à 3 081 303 dinars contre 1 871 117 dinars en 2017.

L'impôt sur les sociétés est arrêté à 631 169 dinars pour l'exercice 2018.

Les pertes exceptionnelles sont constitués des diverses redevances exceptionnelles instaurées par la loi des finances de l'année 2019 pour un montant total de 90 167.

Le résultat net de l'exercice 2018 est bénéficiaire et s'élève à 2 359 966 dinars contre un résultat bénéficiaire de 1 788 912 dinars en 2017.

Note sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie qui proviennent des activités de l'entreprise au 31/12/2018 peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note n°27 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :

Au cours de l'exercice 2018, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 1 748 833 dinars contre 773 103 dinars en 2017.

Note n°28 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

En 2018, Les flux lié aux activités d'investissement s'élèvent à 38 908 dinars.

Note n°29 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Au cours de l'exercice 2018, GAT VIE a payé les dividendes de l'exercice 2017 pour un montant de 840 000 dinars.

La variation de la trésorerie est de 869 925 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 2 029 562 dinars contre 1 159 637 dinars en 2017.

Note n°30 : Note sur les opérations liées :

- GAT Vie a loué auprès de la société TUNISIE VALEURS (société ayant des administrateurs en commun avec GAT vie) un local à usage exclusif de présentation de produits d'assurance vie à l'immeuble Integra centre urbain nord. Le loyer annuel est fixé à 3.000 dinars hors taxes payables trimestriellement. La

location a été consentie et accéptée pour une année renouvelable par tacite reconduction commencant le 04/12/2017 et s'achevant le 03/12/2018.

- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 829.416 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 88.148 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 29.348 dinars.
- GAT Vie a servi des jetons de présence GAT Assurances pour un montant Brut de 9.000 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT Vie les frais de publications réglés pour un montant de 2.516 dinars.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT INVESTSSEMENT » présente un solde créditeur au 31/12/2018 de 33.208 Dinars relatifs à la facturation par GAT Investissements des frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI).
- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT Vie une convention de prestation de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2018 s'élève en TTC à 33.208 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2018 s'élève à 152.499 Dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 388.708 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 8.000 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 13.038 Dinars.
- La quotepart TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 445.322 Dinars.
- La quotepart TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche santé) s'élève à 87.017 Dinars.
- GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 27.350 Dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2018 s'élève à 52.513 Dinars.
- GAT ASSURANCE a refacturé à GAT VIE un montant de 69.042 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges d'immeuble.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2018 de 553.336 Dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de refacturation des charges communes.

- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 8.997 Dinars.

- GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à sa place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2018 à 5.370 Dinars pour les frais téléphoniques et 4.992 dinars pour les frais de carburant.

5. Les conventions règlementées au 31/12/2018

En application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales (CSC), ci-après les conventions réglementées de la société GAT VIE relatives à l'exercice 2018 :

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2018 (autres que rémunérations des dirigeants) :

GAT ASSURANCES a facturé à GAT VIE le montant des extraits de registres de commerces tirés au profit de cette dernière. La charge refacturée au titre de l'exercice 2018 s'élève à 353 dinars.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2018:

- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 829.416 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 88.148 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 29.348 dinars.
- GAT Vie a servi des jetons de présence GAT Assurances pour un montant Brut de 9.000 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT Vie les frais de publications réglés pour un montant de 2.516 dinars.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT INVESTSSEMENT » présente un solde créditeur au 31/12/2018 de 33.208 Dinars relatifs à la facturation par GAT Investissements des frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI).
- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT Vie une convention de prestation de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2018 s'élève en TTC à 33.208 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2018 s'élève à 152.499 Dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 388.708 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 8.000 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 13.038 Dinars.
- La quotepart TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 445.322 Dinars.
- La quotepart TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche santé) s'élève à 87.017 Dinars.
- GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 27.350 Dinars.

- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2018 s'élève à 59.513 Dinars.
- GAT ASSURANCE a refacturé à GAT VIE un montant de 69.042 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges d'immeuble.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde débiteur au 31/12/2018 de 553.336 Dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de refacturation des charges communes.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 8.997 Dinars.
- GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2018 à 5.370 Dinars pour les frais téléphoniques et 4.992 dinars pour les frais de carburant.
- GAT Vie a loué auprès de la société TUNISIE VALEURS (société ayant des administrateurs en commun avec GAT vie) un local à usage exclusif de présentation de produits d'assurance vie à l'immeuble Integra centre urbain nord. Le loyer annuel est fixé à 3.000 dinars hors taxes payables trimestriellement. La location a été consentie et accéptée pour une année renouvelable par tacite reconduction commencant le 04/12/2017 et s'achevant le 03/12/2018.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT ASSURANCES. Le capital restant dû au 31/12/2018 se présente comme suit : Thouraya Msaddek : 31 027 dinars et Ridha Jlassi : 2.994 dinars.

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

Le Président Directeur Général de la société GAT VIE a été désigné par le Conseil d'Administration du 14/06/2013 et son mandat a été renouvelé par le Conseil d'Administration du 07/08/2017.

Le DGA de GAT VIE a été désigné par le Conseil d'Administration du 06/04/2016.

Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2018 se présentent comme suit :

Les jetons de présence de l'exercice 2018 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/04/2018 et s'élèvent à 24.000 dinars en brut. L'Assemblée Générale décide d'allouer aussi au Comité Permanent d'Audit des jetons de présence au titre de l'exercice 2018 la somme de 12.000 dinars en Brut.

La quotepart de la rémunération du Président Directeur Général dans les charges communes facturées par GAT ASSURANCES à GAT VIE au 31/12/2018 s'élève à 69.129 dinars.

	PDG		DGA		Administrateurs	
Montants bruts en dinars	**Charge de l'exercice**	**Passif au 31/12/2018**	**Charge de l'exercice**	**Passif au 31/12/2018**	**Charge de l'exercice**	**Passif au 31/12/2018**
Avantages à CT	69.129	0	209.551	7.867	36 000	0
Avantages à long termes			15.329			
Avantages en nature			11.296			
Total	**69.129**	**0**	**236.176**	**7.867**	**36 000**	**0**